

*L'Investissement Socialement Responsable, ou ISR, est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable – *Définition AFG-FIR*



GOUVERNANCE

Les AG 2020 ont consacré plus de temps à la RSE

La saison 2020 des Assemblées Générales aura été inédite à plus d'un titre. Le premier concerne bien sûr leur format : en raison du confinement dès le 16 mars et des ordonnances d'assouplissement, la plupart des AG se sont tenues à huit clos, suivies le plus souvent en webcast, voire en audioconférence et, dans de rares cas, seulement à travers un compte rendu en ligne. Deuxième fait inédit, les AG ont toutes eu un sujet en commun : la gestion de la crise du Covid-19.

Concernant la participation, même si les taux ont été plus élevés que dans les circonstances habituelles - ce qui est louable - le dialogue entre actionnaires et dirigeants a été plus restreint, (11 minutes en moyenne contre 45 en général), avec de grosses disparités selon les entreprises : certaines se contentant de répondre sur leur site aux questions écrites alors que d'autres, ont mis en place des plateformes pour poser des questions en direct. Ce format exceptionnel a favorisé les interventions des acteurs institutionnels (activistes, ONG,...) forçant les entreprises à faire la démonstration de leur discours de responsabilité sociale (RSE) tenus depuis plusieurs années. Et en effet, ce sujet a compté 1/4 à 1/3 du temps des AG. Quant au taux d'approbation des résolutions, s'il reste stable, aux alentours de 94%, le nombre de résolutions approuvées à moins de 80%, (seuil assimilé à une forme de contestation), a largement augmenté et s'est concentré surtout sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux ou encore le cumul des mandats des administrateurs.

Sources : CapitalCom

Dividende : la BCE joue la prudence

En raison de l'incertitude pesant sur l'économie, la Banque Centrale Européenne recommande aux banques de la zone euro de **suspendre la distribution de dividendes et les rachats d'actions au moins jusqu'au 1^{er} janvier 2021** (vs 1^{er} octobre initialement). Et ce n'est pas tout. Dans le même esprit, la BCE a durci le ton sur les rémunérations variables au sein du secteur ; réduction du variable, report dans le temps, ou versement sous forme d'instruments financiers plutôt qu'en cash. Misant sur une certaine souplesse, les banques les mieux capitalisées s'estiment en capacité de verser un dividende, mais la BCE ne déroge pas et oppose le risque pour certaines d'être tentées de réduire leur bilan...en prêtant moins, ce qui irait à l'encontre de l'objectif recherché pour relancer l'économie. « *Je suis conscient des inquiétudes soulevées par les investisseurs, et je voudrais fortement insister sur la nature exceptionnelle et temporaire de cette recommandation* » a déclaré Andrea Enria Superviseur en chef des grandes banques de la zone Euro (...) et de poursuivre : « *les perspectives économiques demeurent incertaines et il y a des difficultés persistantes à estimer précisément les trajectoires de capital des banques* ». Une revue sera menée au 4^{ème} trimestre 2020 pour juger de la pertinence ou non, de lever, au cas par cas, la recommandation sur le dividende.

Sources : Les Echos



RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

Danone profite de la crise pour former ses salariés

Le géant de l'agroalimentaire ne veut pas rester passif face à la crise qui risque de durer et d'impacter certains de ses métiers. Il vient donc de signer un accord de principe avec le syndicat UITA pour proposer des **formations de deux ans** aux salariés dont les emplois sont menacés. Formations pour des emplois existants nécessitant des compétences additionnelles ou nouveaux emplois amenés à se développer, les métiers concernés devraient être liés au **secteur du bio** et au **développement du e-commerce**. Les négociations en cours devraient aboutir à un système opérationnel dès **septembre**. Le financement du dispositif sera assuré par l'entreprise, qui analyse de près les relais de financement public selon les pays.

Danone fait le pari que ce dispositif lui reviendra **moins cher qu'un plan social** et qu'il permettra de valoriser les compétences des salariés lorsque l'économie mondiale repartira, probablement dans 2 ans. Le groupe, qui n'a eu recours à aucune aide de l'Etat depuis le début de la pandémie a garanti les salaires de tous ses salariés, ce qui lui a déjà coûté 100 millions d'euro au premier semestre.

Sources : Les Echos

Schneider Electric leader de la soutenabilité

Depuis 2005, le spécialiste de la gestion de l'énergie conduit sa **transformation responsable**. Grâce à un baromètre original nommé Schneider sustainability impact, il fixe, dans 5 grands secteurs (climat – économie circulaire – santé et équité – éthique et développement) les objectifs à moyen terme, dont 21 à atteindre d'ici fin 2020. En ayant des cibles précises et en communiquant chaque trimestre sur ses résultats extra financiers, **Schneider rend des comptes**, et profite de ce « *formidable outil de management qui permet d'embarquer tous les collaborateurs* ». **L'incitation est aussi financière** puisque ce baromètre module 1/5 de la rémunération variable des managers et participe à la rémunération à long terme du top management. En croissance constante, l'entreprise vante ses résultats : 120 millions de tonnes de CO2 évitées chez ses clients entre 2018 et 2020, une réduction de ses émissions opérationnelles de 37% entre 2017 et 2019 et un chiffre d'affaire composé à 70% d'activités positives pour le développement durable. Du côté des émissions indirectes (scope3) qui représentent 90% de son empreinte carbone, le groupe travaille pour les emmener à zéro d'ici 2050, à travers par exemple ses produits green premium. Si contrairement à Danone sa raison d'être axée sur l'efficacité et l'accès à l'énergie ne fait pas mention du développement durable, c'est que Schneider est **encore sur des marchés auxquels il ne souhaite pas renoncer** comme les plateformes pétrolières arguant, avec raison « *mieux vaut que ces installations soient les plus efficaces et les plus sûres possible* ». A moins que la poussée sociétale et réglementaire ne change la donne...

Source : L'Usine Nouvelle



Polluer n'a jamais coûté aussi cher en Europe

Dès 2005, l'Union Européenne a créé le plus grand **marché du carbone au monde**, appelé Emissions Trading Scheme ou ETS. Les 10 000 entreprises du secteur de l'énergie et de l'industrie intégrées au système reçoivent gratuitement chaque année des quotas d'émission de CO₂ qui peuvent ensuite être vendus et achetés librement entre les détenteurs. Les volumes échangés, ainsi que le prix auquel se font les transactions, sont généralement publics sur les sites internet des places de marché. Les quantités allouées diminuant d'année en année, l'électricité produite par les centrales à charbon est de moins en moins compétitive en Europe. Mi-juillet, le prix de la tonne de carbone a retrouvé ses plus hauts historiques dépassant le seuil des 30 euros, une première depuis 2016, probablement soutenu par la relance européenne axée sur la transition écologique. Cette hausse pourrait aussi être liée à la **prochaine étape de développement du marché de quotas qui démarre en 2021**. Petite ombre au tableau, même si le contexte n'est pas le même qu'en 2008 où les quotas alloués n'avaient pas été ajustés pour tenir compte de la chute de l'activité industrielle, la question de l'impact de la crise économique actuelle sur ce marché fait débat.

Quant au prix à ne pas dépasser pour atteindre la neutralité carbone tout en maintenant la **compétitivité** des entreprises industrielles européennes, de récentes études économétriques suggèrent qu'un prix ne dépassant pas **100 €/tCO₂** n'aurait pas d'impact trop sensible sur l'emploi.

Source : les Echos – La Fabrique.fr – La finance pour tous

Nouveau dispositif pour la transition écologique

L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a annoncé le lancement d'un **plan d'accompagnement** pour l'accélération de la transition écologique. Baptisé Diag Eco-Flux, il s'agit d'un programme premium d'accompagnement personnalisé sur 12 mois à destination des entreprises PME, ETI ou grands groupes des secteurs de l'industrie, de la distribution, de l'hôtellerie et de la restauration dont l'effectif des sites est compris entre 20 et 250 salariés. Financé par l'ADEME et opéré par Bpifrance, ce programme cherche à optimiser les flux de transformation de matière, de consommation d'eau, d'énergie et de production de déchets. Un moyen efficace pour la mise en place d'une politique RSE ?

Source : RSE magazine – Bpifrance

Nouveau record de centrale solaire

EDF Renouvelable a remporté un appel d'offre lancé en 2019 par Emirates water and electricity Company, pour la construction d'une **centrale solaire de 2 gigawatts**, en partenariat avec le chinois Jinko Power. Le consortium a présenté l'offre la plus compétitive avec un coût moyen de production de l'électricité de 13,5\$ par MWH sur 30 ans soit un nouveau record de prix.

Source : Les Echos



Greenwashing : l'AMF poursuit son combat

L'autorité des marchés financiers souhaite **limiter la communication** des produits financiers se présentant comme responsables et plaçant l'ESG au cœur de leur communication, mais ne se démarquant que trop peu d'une gestion classique. **En ligne de mire**, les fonds appliquant seulement des exclusions sectorielles ou normatives, de l'intégration au sens large ou de l'engagement actionnarial. Le régulateur français propose de mettre en place des **exigences minimales** et d'avoir au niveau européen des définitions communes des principaux concepts de la gestion durable, avec pourquoi pas davantage de labels en complément de l'écolabel actuellement à l'étude. L'AMF se prononce pour un label « ESG » incluant un système de notation, avec l'objectif « d'établir un nouveau standard connu au niveau international et de limiter la fragmentation actuelle du marché entre les 9 labels nationaux existants ».

En parallèle de cette initiative du régulateur français, La Commission Européenne a confié à l'EFRAG, chargé d'homologuer les normes comptables européennes, une **mission préparatoire** pour créer un **référentiel commun pour les informations extra financières**.

Une manière de garder une souveraineté en matière ESG, malgré la mainmise des acteurs américains sur les agences de notations extra-financières ?

Sources : L'Usine Nouvelle

EN BREF

- **Le label ISR** a publié un nouveau référentiel. Celui-ci intègre à présent les fonds immobiliers. Il renforce la transparence, les indicateurs de performance ESG, et inclut les mandats de type institutionnel. Il sera applicable à partir du 23 octobre 2020.
- En 2019, la France est restée la championne européenne de **l'actionnariat salarié** avec près de 110 milliards d'euros détenus. Pas moins de 3 millions de français sont désormais actionnaires salariés, représentant environ 40% des salariés actionnaires en Europe.
- Seuls 52% des **assureurs** américains intègrent les critères ESG ou des considération d'investissement d'impact quand ils investissent. Ils sont 94% en Asie et 99% en Europe.
- Bruxelles a présenté une feuille de route qui prévoit l'installation de 40 gigawatts d'électrolyseurs d'ici 2030 afin de produire 10 millions de tonnes **d'hydrogène à partir d'électricité renouvelable**.
- Le 28 juillet, les représentant des pays membres d'Iter (UE–Chine–USA–Russie–Japon–Corée–Inde), ont « célébré » le début de l'assemblage du cœur du réacteur **de fusion nucléaire, le Graal** de l'énergie verte. Une étape cruciale avant la production en 2035.

*Toute l'équipe de Promepar AM
vous souhaite un excellent été*

PROMEPAR Asset Management
signataire des

PRI Principles for
Responsible
Investment

**GRUPE
BRED**



CONTACT

▪ **Murielle HERMELLIN**

Responsable du développement ISR – Gérante de portefeuilles
murielle.hermellin@bred.fr